

QUEBEC.

JEUDI, 1er AOUT 1867.

Le désir de servir son pays, même au-delà de ses forces, est un sentiment qui honore le cœur d'un citoyen. Aussi faut-il avoir, malgré tout, quelque indulgence pour ces braves gens qui, pouvant jour, dans une obscurité bien douce, des biens que la fortune leur a donnés et de l'estime de leurs voisins, brûlent de s'exposer à tous les hasards de la vie publique et d'aller en chambre travailler silencieusement au bonheur de leurs semblables. Même en le trouvant excessif, il faut rendre justice à ce beau zèle.

Le meilleur moyen de prouver sa sympathie à ceux qui offrent ainsi de se dévouer à une tâche ingrate; c'est incontestablement de ne point accepter leur inutile sacrifice. Il faut les défendre contre eux-mêmes, les préserver des désastres effets de la passion patriotique dont ils sont atteints. Le pays, disons-leur, peut se passer de si cruelles immolations personnelles.

Une variété nouvelle de ce dévouement excessif, c'est le candidat qui, non content de son élection pour une chambre où il n'est pas sûr qu'il soit bien à sa place, ne veut accepter rien moins que deux mandats. S'il n'est pas à la fois membre de la chambre fédérale et membre de la chambre locale, il se croit déshonoré, assure qu'on lui fait une injustice mortelle, qu'on lui met sur un pied d'infériorité avec les hommes dont il est habitué à être l'égal, enfin menace de refuser son concours à la nouvelle constitution, de retirer au pays son appui. Naturellement, les électeurs prennent l'épouvante, tremblent de se voir privés de député et accordent au candidat tout ce qu'il exige.

Nous n'avons qu'un conseil à donner aux électeurs placés dans une telle position : c'est de tenir ferme, et le candidat finira bien par opter entre les deux mandats, de peur de n'en avoir aucun.

Que des hommes sans valeur aucune veuillent se faire passer pour nécessaires, qu'ils prétendent à la fois, par exemple, être sénateurs et membres de la chambre locale, la chose est intolérable et nous avons droit de crier *hold*, pour n'avoir pas à dire plus tard *hélas* !

Les deux seuls ministres en ville sont l'hon. M. Archambault, Ministre des Travaux Publics, et l'hon. M. Irvine, Solliciteur-Général.

On s'occupe activement de l'organisation et de l'installation de l'administration locale.

Les bureaux du Premier Ministre seront bientôt transférés dans la maison occupée jusqu'ici par les codificateurs, rue St. Louis.

Le département de la colonisation occupera la *Kent House*, même rue.

Quant aux bureaux du procureur-général et du solliciteur-général, ils seront dans l'aile de la maison du Parlement, où se trouvaient les chambres de comité du Conseil Législatif.

Le ministère des Travaux-Publics sera aussi placé tout probablement dans le même édifice, où il est déjà en partie installé.

L'intention bien arrêtée des ministres locaux est, croyons-nous, d'apporter la plus stricte économie dans tous leurs arrangements administratifs, tant en ce qui concerne l'installation des bureaux qu'à l'égard du nombre des emplois et du salaire des employés.

Le Conseil Privé va se réunir à Ottawa, et quelques-uns des ministres locaux sont en route pour la capitale.

Il est probable que l'on désignera dès maintenant quels sont ceux des employés actuels qui doivent être transférés à Québec, afin d'organiser de suite et de mettre en opération plusieurs des départements de l'administration locale pour lesquels l'intérêt public ne permet pas, croyons-nous, de prolonger plus longtemps l'interim.

CORPS LÉGISLATIF.

DISCOURS DE M. ROUCHER.

(Suite et fin.)

L'Angleterre, qui faisait moins d'affaires que nous avec le Mexique, qui y avait moins de nationaux, demandait 80 millions, l'Espagne 40, la France 68. M. Thiers disait : "Je suis disposé à croire que les réclamations de l'Angleterre étaient peut-être un peu exagérées, celles de l'Espagne exorbitantes, mais celles de la France étaient exorbitantes."

Mais, pour avoir une opinion, une conviction à ce sujet, il faudrait avoir étudié tous les détails, compulsé les dossiers de toutes les réclamations. Or, ces réclamations se sont élevées à 156 millions après notre entrée à Mexico.

En 1865, il est vrai, nous avions traité au chiffre de 40 millions, mais nous étions convaincus qu'il y avait là d'incontestables exagérations. Fallait-il, en outre, user de rigueur envers un gouvernement nouveau, entouré de difficultés ? ne devions-nous pas réduire autant que possible nos réclamations, et les concessions nécessaires faites alors infirmer-elles la légitimité de notre première réclamation ?

M. Thiers ajoutait qu'à cette époque on a encore demandé 75 millions pour l'affaire Jucker. Cela n'est pas exact : l'ultimatum a seulement demandé le maintien de la convention conclue entre Miramont et la maison Jucker. Ce n'était pas une restitution en argent qui était réclamée, c'était l'autorisation de continuer à faire accepter les bons Jucker pour partie en paiement des droits de douanes.

Mais, je le répète, la question de l'ultimatum et de la non-acceptation des préliminaires de la Soledad n'a pas eu d'effet direct sur les événements. C'est alors que se place la tentative contre Puebla, l'échec qui a soulevé la question d'honneur national, puis la prise de la ville qui avait arrêté un instant la valeur de nos troupes. C'est là, dit M. Thiers, que se place la faute

capitale. Après la prise de Puebla, il fallait s'arrêter, ou tout au moins, si l'on poursuivait vers Mexico, ce devait être seulement pour y traiter ; on devait ensuite rapatrier nos troupes.

Mais réfléchissez aux circonstances. Il est facile, une fois les événements accomplis, de tracer d'une main sûre la marche qu'on aurait dû suivre.

Plusieurs voix : C'est cela ! Très bien ! M. Thiers. — Je l'ai dit avant les événements accomplis.

M. le ministre. — Je ne nie pas que vous ayez soutenu cette thèse en 1864. Je discute seulement et j'examine, me plaçant en face de la situation, comment pouvait, comment devait agir un homme raisonnable, réfléchi, un gouverneur qui voulait arriver à une solution sérieuse. Que pouvions-nous faire après la prise de Mexico ?

Une conquête ? Je ne crois pas que personne ici nous l'eût conseillée. Un traité ? Mais avec qui ? Avec un gouvernement en fuite, qui n'avait pas même envoyé un plénipotentiaire à Mexico pour s'entendre avec nos généraux ? Ah ! il y a quinze jours ou trois semaines, j'aurais compris que quelques personnes pussent dire : Il ne fallait pas avoir tant de scrupules ; il fallait rappeler le gouvernement vaincu, mettre nos nationaux sous sa protection, traiter avec lui. Mais après les douloureux événements qui viennent de s'accomplir, c'est là un argument impossible. En 1864, je repoussais, avec des illusions que vous m'avez si érudite ment reprochées hier, l'idée de traiter avec Juárez ; aujourd'hui je la repousse dans ma conscience d'honnête homme : on ne traite pas avec un pareil gouvernement. (Mouvement prolongé. — Marques nombreuses d'approbation.)

Que fallait-il donc faire ? Quitter le Mexique, rapatrier nos troupes, avoir parti à Mexico et rentrer en France sans avoir rien obtenu, sans un traité, sans aucune des garanties que nous étions allés chercher ? Était-ce possible ?

M. Glais-Bizoin. C'est l'état actuel ! M. le ministre. — Oui, c'est l'état actuel, mais ce n'est pas volontairement que nous l'acceptons ; nous le subissons avec une douleur profonde. (Mouvements divers. — Interruptions diverses.)

M. le président Schneider. — Ces interruptions continuelles n'ajoutent rien à la dignité du débat.

M. le ministre. — Il fallait cependant prendre une résolution. Nous trouvons dans l'histoire du Mexique un précédent qui pouvait nous servir d'exemple. En 1848, les États-Unis, eux aussi, avaient pris Mexico. Se sont-ils retirés avant d'avoir rien obtenu ? Un traité leur assura plusieurs provinces, et ce fut en présence de leurs troupes que les comices furent ouverts et que Herero fut nommé président de la république.

Le maréchal Forey s'inspira de cet exemple, il réunit une junte, il provoqua une délibération sur le meilleur parti à prendre. M. Thiers vous le disait hier : cette junte était composée d'hommes honorables, lettrés de la société mexicaine. Elle délibéra ; elle crut que l'empire mexicain pouvait être rétabli et elle résolut d'offrir le trône à l'archiduc Maximilien. Des comices furent convoqués, des registres furent ouverts, et sur 8 millions d'habitants, 5 millions ont voté, voté pour la reconstitution de l'empire et pour l'archiduc Maximilien. (Mouvements divers.)

La France a-t-elle exercé une influence quelconque, a-t-elle employé un moyen coercitif pour pousser à ce résultat ? Lisez tous les documents officiels ; les instructions du maréchal Forey portaient avant tout : Respecter la volonté de la nation mexicaine ; et on l'a fait. On ne pouvait abstraire nos soldats ; ils étaient là, mais ils sont restés muets, et après quarante ans d'anarchie, il n'est pas étonnant que le peuple mexicain ait cru retrouver dans un pouvoir stable, dans le rétablissement de la monarchie, la paix et la sécurité qui, depuis si longtemps, avaient déserté ses foyers.

Où, la nation mexicaine a agi dans la plénitude de sa liberté : le choix qu'elle a fait, elle l'a fait spontanément, et c'est nous qui serions responsables des événements ultérieurs ! Fallait-il donc, quand la nation mexicaine semblait s'unir pour constituer un gouvernement fort et régulier, fallait-il l'empêcher, le paralyser ? fallait-il dire que l'entreprise était folle, que le Mexique devait être rayé de la liste des nations, parce qu'il était incapable de recevoir une organisation politique et financière ? (Non ! non !)

L'honorable M. Thiers nous disait que l'archiduc, dès le premier jour, devait être isolé, parce qu'il se trouvait en face d'une question terrible : la question des biens du clergé ; que la résoudre selon les passions de son entourage, c'était se perdre, et que la résoudre selon la sagesse, c'était s'isoler.

On dit aussi que la fécondité du Mexique était une illusion ; que sa stérilité était constatée par tous les documents que possédait l'honorable M. Thiers, et que l'organisation financière du pays était une espérance que personne ne pouvait sérieusement accepter.

Examinons ces objections, non pas sous le coup des événements qui nous ébranlent et nous affligent, mais suivant les règles de la logique et de la raison.

Où, la question des biens de l'Eglise était une question difficile ; mais la solution prise par Maximilien était empreinte de sagesse. Dès le premier jour, il avait remarqué la véritable solution : respecter les ventes faites là où tout s'était passé avec bonne foi, maintenir les contrats qui avaient été conclus et exécutés en parfaite sincérité et n'attendre que ceux qui étaient vicieux par les manœuvres et la mauvaise foi.

Le clergé ne pouvait accepter et devait s'insurger. Je ne dis pas qu'il ait accepté ; qu'il avait-il cependant de plus sensé, de plus raisonnable ? Comment, lorsque, par une décision juste et populaire, on donnait aux possesseurs de bonne foi l'assurance qu'ils ne seraient pas inquiétés, il était impossible d'attendre du clergé son acquiescement à une transaction utile et l'abandon de prétentions excessives ? Car telle était la solution proposée par l'empereur Maximilien.

M. Thiers. — Il avait raison.

M. le ministre d'Etat. — Oui, il avait raison ; et parce qu'il a compté sur la raison de tous, sur le bon sens public, vous dites : Folie ! Non ! Il résolvait sagement, avec maturité, un problème difficile, et si les passions n'avaient pas obscurci l'intelligence du pays, il aurait recueilli par là une grande et légitime popularité. (Très bien ! très bien !)

Le Mexique est stérile, dites-vous, et il n'était pas possible à un gouvernement sage et régulier d'en retirer des richesses qui fussent la rémunération de ses labeurs.

Eh bien ! j'ai tous les documents qui existent sur le Mexique. Œuvres des publicistes, rapports des ingénieurs, tout constate l'extrême fertilité de ce sol privilégié qui, sous ses latitudes diverses, présente les productions de tous les climats.

Tous les documents indiquent des richesses

minérales immenses, que faisait supposer le voisinage de la Californie et de la Sonora ; l'argent, le fer, la houille.

Sort-ce là des illusions ? Je ne sais quand ces richesses seront arrachées du sol ; mais si un jour les États-Unis établissent là un gouvernement régulier, vous verrez, sous l'influence de l'ordre et de l'énergie du labeur des Américains, la richesse et la prospérité succéder à la stérilité que perpétue aujourd'hui le désordre et l'anarchie.

Enfin était-ce une illusion contraire au bon sens que de croire à la possibilité d'un régime financier régulier ?

Nous savions que le produit des douanes, pendant les années précédentes, s'était élevé à 80 et 90 millions de francs. Pour aligner ce budget de 130 millions dressé par Maximilien, il suffisait de demander à cet immense territoire, peuplé de 8 millions d'habitants, 40 à 50 millions de francs, c'est-à-dire 5 à 6 francs d'impôt par tête. Était-ce impossible avec un gouvernement qui eût établi l'ordre et la régularité ? (Très bien ! très bien !)

On nous dit : c'était un rêve. Oui, c'était un rêve d'attendre ce résultat immédiatement. Tous les hommes compétents qui connaissent bien le Mexique, et dont on a parlé à cette tribune, disaient : On ne peut pas compter sur un résultat immédiat. Il faut que le crédit vienne en aide à la fondation de l'empire ; mais, après une année ou deux, on pourra développer les richesses et trouver des sources d'impôts nouveaux qui assureront et le paiement du passé et les finances de l'avenir.

Tous nos agents, et M. Corta que vous avez entendu, nous tenaient le même langage. Eh bien, nous y avons cru, nous avons accepté de concourir à la fondation de l'empire par la présence de nos soldats, par l'ouverture de notre marché aux emprunts à faire. Pouvions-nous refuser ? Pouvions-nous dire que le marché français serait fermé aux emprunts mexicains ? On nous dit encore : Quelle étrange contradiction ! Lorsque, à cette tribune, vous venez parler avec confiance de ces emprunts, un autre ministre signait un contrat qui avait vos défiances et trahissait la pensée qu'on ne pouvait pas attendre le remboursement des valeurs qu'on avait créées.

Telle est l'objection qu'a faite M. Thiers. Eh bien, elle pêche complètement sous le rapport des dates.

Le deuxième emprunt est du mois d'avril 1865, et à cette époque, qui donc y était associé par ses appréciations et ses conseils ? Qui ? Mais celui-là même que vous accusez d'en avoir douté.

En avril 1865, M. Fould était ministre des finances : c'était sous ses yeux que la commission opérait, il n'aurait pas favorisé l'émission de ces valeurs, s'il n'avait eu une sérieuse confiance.

La convention, que vous faites contemporaine de l'emprunt, est du 26 septembre 1865, d'une époque où déjà s'étaient passés de graves événements dont je vous parlerai tout à l'heure. Et à ce moment même planait-il un doute sérieux sur les valeurs mexicaines ? La convention n'indique rien de pareil. A quel taux ont été négociées les obligations ? A 300 fr. Est-ce là le cours d'une valeur complètement dépréciée ? Les banquiers qui traitaient avec le ministre les auraient-ils acceptées à ce prix ? et le ministre lui-même l'aurait-il demandé s'il n'avait eu confiance, s'il avait pensé qu'elles devaient tomber à 140 ou 130 fr. ?

Mais il y a une clause résolutoire, dit-on. Cela se conçoit. Les contractants qui traitaient pour dix-huit mois, qui s'engageaient dans une affaire importante, pour 50 millions, devaient se préoccuper des éventualités. Ils disaient donc au ministre : Nous ne pouvons pas traiter ferme ; c'est une lourde charge, nous devons prévoir et réserver les cas de force majeure. Pouvait-on refuser la condition ? C'eût été faire preuve de méfiance et d'incertitude. On eût dit au ministre : Mais vous croyez donc à la chute certaine et imminente de l'empire mexicain ?

Le ministre des finances ne démentait donc pas en 1865 le ministre d'Etat ; et cette stipulation n'était que la conséquence d'une préoccupation légitime du contractant. Ah ! si nous avions eu de la défiance à ce moment, nous aurions à l'heure présente un remords bien cruel, car, un mois auparavant, le ministre des finances et moi, nous tendions la main à un de nos amis et nous lui disions : Vous avez une capacité, une intelligence vigoureuse, une profonde connaissance de notre organisation financière, une probité et une volonté énergiques. Eh bien, le problème du Mexique, c'est la réorganisation des finances : chargez-vous de sa solution ; quittez le conseil d'Etat, où vous êtes aimé et estimé pour votre talent et vos rares qualités ; allez et prenez en main la réorganisation des finances mexicaines.

Voilà ce que nous lui disions, non pas officiellement, mais dans l'intimité de la vie privée. Et l'ami que nous avions ainsi envoyé au Mexique a succombé aux difficultés de la tâche qu'il avait acceptée, il ne nous a pas été donné de le revoir. (Sensation.) Ah ! dites que nous avons été trompés dans nos prévisions, insistez sur les événements accomplis, mais ne suspectez pas notre loyauté ! (Très bien ! très bien !)

Ne dites pas que nous n'étions pas de bonne foi, que nous n'apportions pas à cette tribune la sincérité de notre conscience et de nos convictions. (Très bien ! très bien !)

L'honorable M. Jules Favre a insisté sur ces considérations ; il a dit : "On connaissait la situation ; le maréchal Bazaine était obligé de forcer les recettes du caissier mexicain. Le gouvernement de Mexico était à bout de ressources ; il était obligé de recourir à des moyens irréguliers et exceptionnels." Encore une erreur de date et d'appréciation !

Les événements rappelés par M. Jules Favre se passaient dans les premiers jours de mai 1865 et étaient par conséquent éloignés de l'époque où l'emprunt de 1865 était résolu et le traité signé entre le directeur du Comptoir d'escompte et le ministre des finances. C'est seulement en mai et en juin 1866, alors que le rapatriement de nos troupes était décidé et annoncé dans le *Moniteur* du 5 avril, que ces événements se produisaient à Mexico et imposaient de nouveaux sacrifices au Trésor français.

Je reviens à cette pensée qui a été exprimée par l'honorable M. Thiers et par l'honorable M. Jules Favre, l'un disant : L'échec de l'expédition est le résultat du défaut de contrôle ; l'autre disant : Le contrôle s'est exercé, mais il a été altéré par le mensonge.

Messieurs, ne voyez-vous pas là une tentative pour dissocier la majorité d'avec le gouvernement, pour isoler le pouvoir exécutif, pour le charger seul des responsabilités de l'entreprise et vous placer en dehors ? Cet argument n'a ni vérité, ni justice ; vous le repoussez, et nous continuerons, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, à faire cause commune. (Oui ! oui ! — Vifs applaudissements.)

Nous vous avons dit la vérité ; tout a été expliqué avec sincérité. En 1864, après Puebla, le corps législatif a délibéré jusqu'à trois fois

dans la même année sur des demandes de crédits.

En 1864, avant comme après la convention de Miramar, en 1865 et en 1866, nous vous avons exposé, nous vous avons produit tous les faits avec la sincérité la plus complète. Hélas ! nous avons échoué, c'est là notre malheur, mais nous avons tout dit.

Si l'événement a trahi nos espérances, si l'expédition n'a pu réussir, laissez-nous en la responsabilité, soit ! mais ne l'aggravez pas par des imputations injustes. Eh quoi ! les bulletins de quinzaine insérés au *Moniteur* n'étaient pas la reproduction des relations envoyées par nos généraux ; Mais interrogez-les ! Supposez-vous que nous avons pu avoir la pensée de les altérer !

Ces rapports du maréchal Bazaine, je les ai tous lus et étudiés, même les rapports stratégiques, et j'affirme que les bulletins du *Moniteur* n'étaient que la reproduction exacte des relations transmises par le général en chef.

Blâmez l'entreprise, mais ne niez pas notre sincérité, ne cherchez pas à introduire dans ce débat un élément violent et cruel que nous ne pourrions accepter sans indignation. (Très bien ! très bien !)

Mais enfin, à la fin de 1865, les événements s'étaient malheureusement compliqués. Je ne puis ni ne veux entrer dans certains détails relatifs à la fin de cette année. Seulement je rappellerai que les agitations qui se manifestaient sur le Rio Grande, les tentatives faites par les filibustiers américains pour violer la neutralité, les encouragements qu'en recevaient les dissidents, firent le maréchal Bazaine à concentrer ses troupes, afin d'avoir son armée compacte et prête à toute éventualité.

A partir de ce jour, l'armée mexicaine dut faire face à la lutte, et à ce moment, oh ! je dois le dire, les ressources financières du gouvernement mexicain étaient épuisées, le gouvernement mexicain ne pouvait plus satisfaire aux exigences de la situation. Nous dûmes examiner, approfondir cette situation. Nous étions arrivés au mois de janvier 1865. Quelles étaient les exigences, quelles étaient les demandes ?

Pour continuer à occuper le Mexique, il ne fallait plus compter sur l'exécution du traité de Miramar, il fallait nourrir et solder aux frais du Trésor français, non-seulement l'armée mexicaine, mais aussi la légion autrichienne et la légion belge.

Il fallait organiser une administration, prendre la direction de tous les services ; il fallait, enfin, demander au corps législatif un crédit qui ne pouvait être inférieur à 80 millions. Or, quel était, en France, le mouvement de l'opinion publique ? L'opinion publique s'était enflammée ; il y a dans notre pays, si prompt aux généreuses entreprises, une impatience du but qui ne tient pas toujours compte des conditions de temps. Nous étions depuis longtemps au Mexique ; aucun résultat apparent ne semblait obtenu.

Que fallait-il faire ? Ah ! messieurs, si vous aviez eu affaire à ce gouvernement despotique que vous signalez quelquefois, il aurait pu s'opposer à déclarer qu'il ne se retirerait pas, qu'il affronterait tous les risques, qu'il subirait toutes les conséquences de l'expédition. Je ne sais comment se passaient les choses au sein du conseil des ministres, sous les monarchies antérieures, mais je me souviens des délibérations qui ont eu lieu sur cette question, et croyez-moi bien, tout a été dit avec indépendance, avec vérité, avec résolution. Ces qualités ne sont ni dans les constitutions, ni dans les programmes ; elles sont dans la conscience de chacun. (Très bien ! — Vifs applaudissements.)

Où, nous avons délibéré tristement et solennellement. Nous avons interrogé les fluctuations de l'opinion publique, et nous nous sommes résignés à prononcer le mot d'évacuation.

Et, messieurs, s'il n'était permis de venir mêler à ce débat un sentiment personnel, je n'hésiterais pas à dire que, si j'avais pressenti l'avenir, si j'avais pu entrevoir au terme de cette lutte un odieux assassinat, je l'aurais, j'aurais reculé peut-être devant mon opinion personnelle. (Mouvement.)

Mais enfin la résolution fut prise ; elle fut prise en présence des exigences de l'opinion publique et en vertu de ce principe, que l'élu de la souveraineté nationale doit obéir aux exigences de cette souveraineté. (Approbation.)

L'ordre d'évacuation fut donné à la date du 14 janvier. Quel en était le caractère ? Était-ce la retraite devant les troupes dissidentes ? Oh ! la fougue et le courage de nos soldats ne redoutaient guère les bandes armées de Juárez et de Porfirio Diaz. (Très bien ! très bien !)

Était-ce l'abandon de l'empereur Maximilien ? Mais ne conservons-nous pas pour lui toutes les sympathies qu'une cause commune devait produire et qu'un affreux malheur devait augmenter encore ? (Très bien ! très bien !) M. le baron Saillard avait été envoyé au Mexique. Bien qu'il fût démontré que nous ne pouvions continuer à nous imposer des sacrifices onéreux, néanmoins nous avions à notre solde une partie de l'armée mexicaine ; de plus nous cherchions à alanguir notre retraite ; elle fut partagée en trois départs.

Nous espérons encore pouvoir consolider ce trône chancelant, et lorsque nous avons vu que le terme fatal paraissait arrivé, nous envoyâmes un aide-de-camp de l'empereur, esprit des plus éclairés sous tous les rapports, qui était chargé d'implorer l'empereur Maximilien pour qu'il consentît à quitter avec nos troupes ce théâtre de douleur.

Hélas ! il n'a pas voulu, et il y a quelques heures je lisais, dans une feuille publique, un récit qui donne une idée exacte des sentiments et des motifs qui l'avaient déterminé à persister dans sa résolution. Je vous demande la permission de mettre ces quelques lignes sous vos yeux : "La France, en se retirant, invoque ses propres intérêts ; moi, je n'ai pas d'intérêts à invoquer, et tant que la nation mexicaine restera fidèle à son suffrage, je ne puis ni ne veux abandonner une cause que j'ai acceptée avec des dangers. Arrive que pourra. Je n'ai pas besoin de vous dire que je serai ce que j'ai été à Milan, dans la marine et à Miramar, ne prenant conseil que de mon devoir et de ma dignité personnelle. Je n'abandonnerai jamais mon poste et je n'oublierai pas un seul moment que je descends d'une race qui a traversé des crises bien plus terribles que celles que je traverse, et ce ne sera pas par moi que la gloire de mes aïeux sera ternie." (Applaudissements.)

Nobles paroles qui grandissent de cent cordées la victime, mais qui renversent et forcent à s'agenouiller l'assassin vainqueur. (Très bien ! très bien !)

Je n'ai plus rien à dire de ces faits, je veux maintenant les apprécier et les juger. Je veux examiner quelques objections présentées par l'honorable M. Thiers et conclure en quelques mots.

On vous a dit : L'expédition du Mexique a paralysé l'action de la France, lorsque sont survenus les graves événements d'Allemagne.

On vous a dit encore : La ruine de l'expédi-

tion a détruit notre prestige dans ces mers lointaines et compromis l'avenir de notre commerce dans les intérêts, suivant des paroles de moi qu'on a rappelés, justifiées l'entreprise.

Non, l'expédition du Mexique n'a pas pesé sur les décisions du gouvernement à l'égard des événements d'Allemagne. Ce n'est pas parce que 22,000 soldats étaient éloignés de la France, avec un matériel représentant à peine 20 millions, que nos forces étaient paralysées. Si le gouvernement avait cru l'honneur et l'intérêt du pays engagés dans les affaires d'Allemagne, il lui restait assez de ressources pour faire face à la situation.

Non, le prestige du nom français n'est pas détruit dans ces lointains parages.

Où, j'avais eu l'honneur d'invoquer notre intérêt commercial dans l'Amérique du Sud. Je groupais les chiffres du commerce extérieur de la France, et je vous représentais les grands intérêts maritimes que notre pavillon avait à protéger.

Eh bien, en cela je n'étais qu'un plagiaire, car je vivais d'un souvenir qui m'est resté de mes premiers pas dans la vie politique. Ces chiffres, ces idées, ces arguments étaient proclamés par l'honorable M. Thiers lui-même (Mouvement) lorsqu'il demandait compte au gouvernement de sa conduite dans les affaires de la Plata, en disant que pas un Français ne devait être molesté sur ces rives lointaines sans que toutes les forces de la France ne fussent au besoin employées pour le venger.

M. Granier de Cassagnac. — Il avait raison. M. le ministre. — Ces chiffres, je les lui empruntais. Je n'étais donc qu'un plagiaire.

L'honorable M. Thiers avait raison. Il faut toujours et partout, au prix de tous les sacrifices, venger, protéger, soutenir des nationaux. Les intérêts du commerce français, sa puissance, sa prospérité sont à ce prix. Mais je dis que le prestige de la France n'a pas été atteint. Savez-vous pourquoi ? C'est que dans ces quatre années écoulées, jamais, d'une manière sérieuse, l'honneur de notre drapeau n'a été compromis.

Nous avons parcouru d'un bout à l'autre ce vaste territoire en faibles détachements, et dans combats nous avons été vainqueurs de bandes supérieures en nombre. L'Amérique centrale, l'Amérique du Sud ont été témoins de ce courage et de ce dévouement. Elles savent ce que valent nos soldats, elles ont vu que nous avions quitté le Mexique dans notre force, dans notre grandeur, et que ceux qui nous avaient affrontés d'abord sont restés éloignés de nos soldats jusqu'à un moment où le dernier d'entre eux a eu quitté la Vera Cruz. (Très bien ! très bien !)

Nous avons quitté le Mexique dans tout notre prestige, et le drapeau de la France est respecté, vengé dans les républiques du Sud ; notre commerce continuera à y prospérer.

Mais enfin quelle est donc la dernière morale de cette expédition ? Nous avons échoué ! oui.

Fallait-il cette preuve de plus pour démontrer la faillibilité humaine, pour montrer combien sont périssables les combinaisons les plus justes, les mieux étudiées, pour savoir combien sont mystérieux ces desseins de la Providence qui retardent quelque fois, sans que nous puissions pénétrer sa pensée, qui retardent, dis-je, quel- quefois, l'heure de la réparation, de la justice et du châtiment ! (Très bien ! très bien !)

Où, nous avons échoué ! Mais enfin, est-ce que le but que nous poursuivions était mesquin, étroit et égoïste ? Allions-nous chercher là une extension de territoire ? Voulions-nous y installer un prince de la famille impériale ? Révisions-nous une conquête, un privilège ?

Oh ! non. Nous avions conçu la pensée de rendre à une nation ses titres sacrés, de la faire rentrer dans l'orbite de la civilisation ; nous allions y détruire l'anarchie, faire faire un pas nouveau à la civilisation, au progrès du monde, rendre à cette Amérique, qui doit avoir des regrets aujourd'hui, lui rendre une voisine riche, prospère, industrieuse, commerçante. Voilà ce que nous avons voulu faire. Sommes-nous donc bien coupables, le jour où nos espérances sont brisées ?

Que n'auriez-vous pas dit si la fortune nous avait plus longtemps souri ? Répondez ! n'aurait-elle pas été là un titre solennel à la reconnaissance du monde et de la postérité que cette nation reconquise, rendue à elle-même, rétablie dans la voie de l'ordre, de la civilisation, débarrassée à tout jamais de la guerre civile et de l'anarchie ?

Dieu ne l'a pas voulu ; respectons ses décrets ; mais qu'il me soit permis de le dire : Vous n'auriez de justification pour vos attaques que si notre tentative s'était exercée contre un peuple libre, laborieux, honnête, dont nous serions venus gêner et comprimer l'indépendance. Mais nous sommes allés à Mexico, nous y avons trouvé l'anarchie et le désordre, et lorsque nous le quittons, aux applaudissements de quelques-uns, qu'est-ce que nous y laissons, si ce n'est l'anarchie et le crime, si ce n'est un gouvernement désordonné qui s'abandonne à toutes les passions d'une victoire imprévue et insérée ? (Mouvement.) Est-ce là la raison d'un grand triompheur pour ceux qui ont revu notre retour ?

Je ne veux plus ajouter qu'un mot ; je ne veux pas laisser sur la nation mexicaine cette épitaphe douloureuse. Non, les nations ne périssent pas ; Dieu ne vous pas à une éternelle damnation des peuples qu'il a créés sur cette terre. L'anarchie sera un jour vaincue, le sang innocent qui a coulé sera vengé. Je ne sais quand viendra ce jour que j'appelle de tous mes vœux et de toutes mes espérances. Je ne sais quand cette nation renaitra à la civilisation ; mais le jour où, libre et affranchie elle regardera dans son histoire, elle aura, au milieu de l'enthousiasme de sa délivrance, un cri de sympathie et de gratitude pour la France. (Acclamations générales. — Bravos et applaudissements prolongés. — M. le ministre reçoit les félicitations d'un grand nombre de députés. — La séance reste suspendue pendant vingt minutes.)

FAITS DIVERS.

VISITEURS DISTINGUÉS. — Le comte Cronstedt, capitaine du vaisseau de guerre de sa majesté, Suédoise *Norrbjörk* a télégraphié à M. Falkenberg, consul Suédois et Norvégien à Québec, qu'il était parti hier matin de Halifax pour Québec. Sa visite n'a pas de caractère officiel et ne durera pas longtemps. Depuis la venue de la corvette *Ormen*, en 1863, aucun vaisseau de guerre suédois et norvégien n'est entré dans notre port.

LE DR. CATELLIER. — M. le Dr. Catellier est arrivé d'Europe hier.

L'ABBÉ CHANDONNET. — L'abbé Chandonnet a dû s'embarquer à Liverpool, hier, pour le Canada.

L'ABBÉ CASGRAIN A PARIS. — On lit dans l'*Economiste français* :

M. l'abbé Casgrain, Canadien de naissance et de résidence, a lu, vendredi dernier, devant la Société de géographie de Paris, un fragment his-

torique, relatif aux premiers années de l'occupation française au Canada. Ces souvenirs si glorieux pour la France et pour le Canada, car ils témoignent de toutes les qualités qui rendent un peuple apte à la colonisation, ont été entendus avec une vive sympathie, et les applaudissements ont éclaté quand M. l'abbé Casgrain a terminé en disant que, même sous le drapeau anglais, "les Canadiens sont toujours Français."

M. l'abbé Casgrain a reçu les vives félicitations de ses auditeurs et les rapports au Canada, comme témoignage de la réciprocité des sentiments et en même temps comme hommage au mérite de son travail.

MOUVEMENTS DE TROUPES. — Le 25^e régiment K. O. B. laissa Montréal vendredi soir, arriva à Québec samedi matin et s'embarqua pour l'Angleterre à bord du *Tamar*. Si le temps le permet, le corps de musique de ce régiment — qui est presque sans rival dans l'armée anglaise — jouera samedi soir sur l'es

DEPECES de la DERNIERE HEURE.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le câble.)

Paris, 31 juillet. — Dans l'essai comparatif des machines à vapeur qui a eu lieu sur la ferme impériale de Vincennes, il a été démontré que les machines américaines surpassent toutes les autres. M. McCormick a obtenu le premier prix et des médailles d'or ont été accordées à M. Wood et à M. Parry.

Vienne, 31 juillet. — On a reçu la nouvelle d'une terrible explosion dans une des grandes mines possédées par MM. Rothschild en Moravie. La mine était pleine d'ouvriers au moment de l'explosion et on assure que plus de 100 hommes ont péri sous les débris.

La visite du Sultan à Vienne s'est terminée aujourd'hui. Il est parti ce soir pour Pesth, où il fera un court séjour et de là il se rendra à Constantinople.

Berlin, 31 juillet. — Altona, la plus grande ville du Holstein, est située à 50 milles de Hambourg, veut d'entrer dans le Zollverein.

Le gouvernement prussien se prépare à envoyer une note en réponse au gouvernement danois qui demandait qu'elle garantisse la Prusse contre la protection des Allemands du Schleswig.

Londres, 31 juillet. — C'était aujourd'hui le second jour des courses de Goodwood. La course principale a été gagnée contre l'attente couronné par "Gomera" cheval du duc de Beaufort. Les principaux chevaux sont arrivés dans l'ordre suivant :

1er "Gomera" 2e "Vici" 3e "La daine".

MEXIQUE.

Nouvelle Orléans, 31 juillet. — Les avis du Mexique, par la voie du Rio Grande, confirment la mort du Castillo et autres généraux, impérialistes à Queretaro et de Vidaurri à Mexico.

Il paraît être choisi unanimement comme président de la République.

Canales et Gornes causaient beaucoup de désordres dans le Tamaulipas et des troupes étaient envoyées pour les réduire.

ÉTATS-UNIS.

Springfield (Mass.), 31 juillet. — Le défi des frères Ward au club de St. Jean, N. B. pour une course en chaiseport de 5 ou 6 milles sur la rivière Connecticut, pour le prix de \$2,000, et le titre de champion de l'univers, a été accepté et les dispositions préliminaires seront prises à Boston demain.

Boston, 31 juillet. — Parmi les passagers arrivés à bord du "China" se trouvaient l'amiral Tighoff, de la marine américaine, et son frère, le général Tighoff, qui partent pour le Mexique afin d'y réclamer le corps de Maximilien.

New York, 31 juillet. — Madame Catherine Maria Sedgwick l'écrivain, est morte près Roxbury, ce matin.

Une dépêche de Nashville dit que le maire a défendu de porter des armes demain, à tous excepté aux autorités régulières. 300 hommes de police ont été assermentés cette nuit.

Une dépêche de Knoxville dit : Pendant que MM. Etheridge et William paraissent à Kingsport, aujourd'hui, quelques nègres et radicaux interrompent l'orateur, une bagarre s'ensuit et un blanc a été tué.

Les journaux de Nashville donnent des détails sur l'attaque de Purly, samedi dernier. Pendant qu'un homme de couleur parlait du dessein de l'union, quelques réflexions inconvenantes furent faites dans la foule, un tumulte général s'ensuivit. Le Sheriff a été mortellement blessé et trois citoyens ont été tués.

Richmond, 31 juillet. — Vers 10 heures, hier soir, environ 300 délégués de couleur et 100 délégués blancs étaient arrivés pour assister à la convention qui se réunira demain. Ces citoyens prennent beaucoup d'intérêt dans les procès de cette convention. Les nègres y assisteront en masse. Trois hôtels en sont déjà remplis.

Memphis, 31 juillet. — Le choléra a reparu dans la ville. Il y a eu six mortalités dans une maison et 5 dans une autre, la nuit dernière. Le bureau de santé prend des mesures énergiques.

Charleston, 31 juillet. — Le temps n'est pas favorable à la récolte de blé-d'Inde.

New-York, 1 août. — Or, 139¹/₂. Echange 97.

Nouvelles Maritimes.

—Le Propulseur Clématis, capitaine Waltman, parti de Philadelphie le 15 juillet pour Buffalo, est arrivé dans ce port, hier soir, vers six heures. Le pilote rapporte avoir passé 16 vaisseaux remontant, en haut du Bie.

—Le steamer Luc St. Pierre est arrivé hier matin, avec un radou de douves appartenant à MM. Hamilton et Frères.

—Le steamer Samson est arrivé hier soir, remorquant le vaisseau Ocean Pearl et la barque Young England.

• Pointe aux Pères, 1 août. — Temps clair, fort de l'ouest. Le steamer Adolphe descendant à 8h. 25m. ce matin.

Annonces Nouvelles.

Avia—William Quinn.

Moulin à vendre ou à louer—S. I. Glackmeyer, ou à Pierre Légaré.

Maison à louer—S. I. Glackmeyer.

L'Événement à vendre chez M. G. A. Delisle.

Départ du vapeur Québec—J. E. Deschamps.

Départ du Canada—do.

Départ du vapeur Columbia—do.

Pain Killer—Perry Davis.

Revue Financière et Commerciale.

BUREAU DE L'ÉVÉNEMENT.

Jeu, 1er août 1867.

Montant perçu à la Douane de Québec, mercredi 1er août, \$2,237.50.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Jeu, 1er août 1867.

New-York, 10 h. a. m.—L'or est coté à 397¹/₂; l'échange sterling 97¹/₂. Les greenbacks sont achetés à 22 par cent d'escompte pour l'or et 26 pour l'argent, vendus à 27 pour l'or.

L'argent est acheté à 41 et vendu à 4 et 41 pour l'or.

Les lettres de la Banque du Haut-Canada sont achetées à 60 cts. par pièce, ceux du Nouveau-Brunswick sont pris au pair. Les piastres, Norvégiennes sont achetées \$1.05 pour de l'argent et \$1.01 pour de l'or. Thalers prussiens 66c.

JOHN FISHER, Courtier, 33, rue St.-Pierre.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

31 juillet.

L'Express dit :—Le marché monétaire est sans changement et l'escompte à demande est de 3 à 4 pour 100 sur les fonds du gouvernement, et 5 pour 100 sur les bons collatéraux. Echange étranger inactif. Les actions de chemin de fer fléchissent.

Echange 10 à 10¹/₂.

Coton tranquille à 27¹/₂ et 28c.

Flour irrégulière; recettes 2,965 qts; ventes 4,400 qts à 6.25 et 7.50 pour supérieure de l'État et de l'étranger, 7.75 à 11.00 pour commune à extra de l'État et 7.75 à 11.80 pour de l'étranger.

Flour de seigle tranquille à 6.75 et 9.00.

Flour; recettes 9,400 mts; ventes 16,800 mts à 2.40

et 2.45 pour le nouveau jaune du sud, 27¹/₂ à 2.75 pour le blanc de Californie.

Seigle tranquille.

Blé d'Inde lourd et quelque peu plus facile.

Orge tranquille.

Avoine calme; recettes 19,275 mts; ventes 24,000 mts à 80 et 84c pour celle de l'ouest, 92 à 93 pour celle de l'État et du sud.

Lard fermé plus ferme à 23.70 et 23.87.

Saindoux sans changement.

RADEAUX ARRIVÉS À QUÉBEC.

31 juillet.

Edouard Wilson, douves, anse de Ring End.

R. Conroy, pin blanc, Docks du St. Laurent.

P. McIntosh, orme, etc., quai de la compagnie d'entrepos.

Joe. Bell, pin blanc, Docks du St. Laurent.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

Jeu, 1er août 1867.

Goelette Marie-Laure, D. Gauthier, de St. Irénée—Bois.

—Alphonse, O. Cloutier, du Châteaue-Richer—Bois.

—Albino, C. Poliquin, de Portneuf—Bois, corce.

—St. Paul, G. Coudé, de la Baie St. Paul—Bois et planches.

—Marie-Précille, O. Gauthier, de la Malbaie—Bois.

—Marie-Canadienne, N. Côté, de Cacouna—Bois et Sardinies.

—Marie-Henriette, C. Fournier, St. Jean Port-Joli—Bois.

—Meceline, T. Gagnon, de St. Joachim—Bois.

—Délina, H. Tremblay, de la Malbaie—Bois.

—La Suisse, G. Lavoie, de la Petite-Rivière—Planches, bois et corce.

—L'Étoile, R. Lavoie, de la Petite-Rivière—Bois.

—Castor, Jos. Simard, de la Petite-Rivière—Bois.

20 bateaux chargés de bois, croûtes, pierres et planches.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

Jeu, 1er août 1867.

Goelette St. Patrice, B. Charette, de la Rivière-du-Loup—Douves et chiffons.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE.

	Soir.	Matin.	Soir.
Jeu, 1er août	7-16	7-16	7-16
Vendredi	8-3	8-3	8-3
Samedi	8-48	8-48	8-48
Dimanche	9-31	9-31	9-31

Nouvelle lune, mardi, le 30 juillet, à 11 h. 58 m. du soir.

PAIN KILLER DE PERRY DAVIS.

La dyspepsie peut être guérie et est guérie tous les jours par l'usage du Pain Killer de Perry Davis. C'est le meilleur et le plus étonnante médecine connue pour cette maladie. Son action sur le système est tout-à-fait différente de celle d'aucune autre préparation connue. Pendant que le malade se sert de ce remède, il peut manger tout ce que son appétit lui suggère.

PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires.

Québec, 2 juillet 1867.—1m. Montréal.

Naissance.

Au Côteau Landing, le 30 juillet, Madame la comtesse de Beaujeu, un fils.

Annonces Nouvelles.

L'ÉVÉNEMENT.

L'Événement est à vendre chez M. G. A. Delisle, marchand et manufacturier de tabac, rue et faubourg St. Jean.

AVIS.

Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois.

Québec, 1er août 1867.

Le Bureau des Examinateurs nommé en vertu des clauses de la 8^{me} Sec. Chap. 46, des statuts réformés du Canada, s'assembleront à leur bureau, en conformité aux clauses de la 9^{me} Sec. LUNDI prochain, le 5 courant à 11 heures A. M.

Les candidats pour Licence comme Mesureurs de Bois sont par les présentes notifiés de s'y trouver.

WILLIAM QUINN, Surintendant des Mesureurs de Bois.

Québec, 1 août 1867.

MOULIN À VENDRE OU À LOUER.

UN MOULIN nu par le vapeur situé sur la Rivière Saint-Charles, près de l'Hôpital-Général; il s'y trouve des mécanismes pour blanchir et embouteiller le bois, faire des portes et chassias et pour faire des voitures; aussi pour scier des planches et billots et pour préparer toutes sortes de bois de charpente.

On donnera un titre parfaitement sûr et quant au prix, la plus grande partie pourra rester hypothéquée sur la propriété.

S'adresser à S. I. GLACKMEYER, N. P., ou à PIERRE LÉGARÉ.

Québec, 1er août 1867.—1m.3f.

MAISON À LOUER.

UNE SUPERBE MAISON en la Haute-Ville, Rue St. George, possession immédiate.

S'adresser à S. I. GLACKMEYER, N. P.

Québec, 1er août 1867.—3f.

VINAIGRE.

500 DEMI-JEANNES DE VINAIGRE, maintenant en déchargement du "Wilberforce".

A vendre par WILLIAM POSTON.

Québec, 1er août 1867.

Compagnie du Richelieu.

Ligne de la Malle Royale entre QUÉBEC ET MONTREAL.

Le beau vapeur neuf en fer

QUÉBEC,

CAPT. LABELLE,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL.

Ce Soir, à quatre heures et demie,

Arrêtant à BATHURST, Trois-Rivières et SOREL.

PRIX DU PASSAGE:

CHAMBRE, Repas et lits compris..... \$3.00

ENTREPONT..... \$1.00

LES BILLETS de passage seront vendus au Bureau.

LES CABINES ne sont retenues qu'en prenant les BILLETS de passage au Bureau sur le quai.

Les arrangements de cette ligne sont très-complets, et les avantages offerts aux voyageurs ne peuvent être surpassés.

La compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou d'effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

On pourra obtenir des informations plus détaillées en s'adressant au Bureau sur le quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS, Agent.

Québec, 1er août 1867.

Annonces Nouvelles.

Compagnie du Richelieu.

LIGNE D'OPPOSITION

ENTRE

MONTREAL ET QUÉBEC.

Le nouveau et splendide vapeur

COLUMBIA,

CAPT. MAILHOT,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL.

JEUDI, le 1er d'août, à 4 h. P. M.

CHAMBRE, Repas et lits compris..... \$1.00

ENTREPONT..... 25

Pour plus amples informations s'adresser à l'office, sur le quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS, Agent.

Québec, 1er août 1867.

Compagnie du Richelieu.

NOUVELLE LIGNE DE JOUR

ENTRE

MONTREAL ET QUÉBEC.

Le splendide Vapeur en Acier Bessemer

CANADA,

CAPT. L. B. VOLIGNY,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL.

Mardis, Jedis et Samedis

Matin, durant la belle saison, à 7 h. A. M., pour Montréal.

Et laissera Montréal tous les

Lundis, Mercredis et Vendredis,

A 7 h. A. M., arrêtant à SOREL et TROIS-RIVIÈRES, faisant le trajet le jour et arrivant à Québec vers 6 h. P. M.

Le vapeur CANADA a été construit et meublé spécialement pour les VOYAGES D'AGRÉMENT sur le fleuve St. Laurent; sa vitesse, son élégance et sa sûreté ne sont surpassées par aucun autre vapeur en Amérique.

Les Passagers pour cette route trouveront de la grande scène historique qui se développe sur les bords du magnifique fleuve St. Laurent.

Première Classe, Déjeuner et Dîner compris, \$3.50.

On peut se procurer des BILLETS au Bureau, sur le quai.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau sur le quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS, Agent.

Québec, 1er août 1867.

AVIS.

LE VAPEUR "SAMPSON" est maintenant prêt à TOUER les Cages et les Vaisseaux de tout tonnage, au-dessus ou au-dessous de Québec, aux prix les plus modérés.

Tous ordres laissés au bureau de M. Ls. BOURGET, Epicer, Marché Finlay, seront reçus avec reconnaissance et promptement exécutés.

BOURGET, FOISY & POIRE.

Québec, 28 juin 1867.—4m.

Moulins à Vapeur à Scier et à Polir,

DE

ST. CHARLES,

ET

Manufacture de Chassis, Portes et Jalousies,

PIED DE LA RUE GRANT,

ST. ROCH,

(Près du Pont Dorchester.)

L'ETABLISSEMENT ci-dessus est maintenant en opération et le soussigné prend la liberté d'annoncer qu'il est prêt à exécuter tous ordres dans la ligne ci-dessus avec promptitude et soin.

Les machines sont toutes des modèles les plus nouveaux et les plus améliorés, comprenant deux des fameuses Machines à Polir et à Embouteiller de WOODBURY qui préparent la planche d'épave nette et à gros grains ou le bois de pin sans les fendre ou les briser comme c'est la coutume avec les machines à polir ordinaires.

Tous les matériaux et fourniture nécessaires pour la construction des maisons, — Lambourdes, Planches, Douves, Chassis, Portes, Jalousies, Moulures, Etc., préparés à ordre sous le plus court avis.

Une attention spéciale est accordée au sciage des Dormants et Traverses des Chemins de Fer, Madriers de Pont, Lambourdes, etc., et des engagements sont contractés pour les fournir.

Toujours en mains, un assortiment de Planches, Madriers et Douves.

Les ordres de la campagne sont sollicités et seront remplis promptement.

SIMON PETERS.

Québec, 22 juillet 1867.—1m.

HUILE FRAICHE, LARD, ETC.

400 QUARTS d'Huile Pale, Jaune et Brune de Loup-Marin.

1000 Quarts d'Huile de Morue de Gaspé, 400 Quintaux de Morue de Table, 400 Quintaux de Lard Mince et Thin Mince, 100 Tinettes de Beurre Frais, 100 Tinettes de Saindoux Purifié, 25 Quarts de Saumons de la Côte Nord.

A vendre par WM. CONVEY, Rue St. Paul, Basse-Ville.

Québec, 27 juillet 1867.

GARANT & TRUDEL,

LIBRAIRES,

RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Constantement en Mains,

VINS DE MESSE.

CERTIFICAT.

J'ai examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adulterés.

ACTE DE FAILLITE DE 1864.

Dans l'affaire de

E. E. MILLER DEGUISE,

Insolvable.

LES créanciers de l'insolvable sont notifiés que le soussigné a été nommé Syndic officiel de ses biens et effets et ils sont requis de produire devant moi dans l'espace de deux mois de cette date, leurs réclamations assermentées contre les dits biens, spécifiant les sommes qu'ils possèdent, s'ils ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, spécifiant le fait, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

I. THIBAUDEAU, Syndic.

Québec, 31 juillet 1867.

EMILE JACOT,

HORLOGER, BIJOUTIER,

RUE DE LA COURONNE, No. 33.

A toujours en mains un assortiment des plus complets de tout ce qui concerne cette ligne de commerce.

Québec, 31 juillet 1867.—1a.

SAUMON FRAIS.

UN approvisionnement de beau SAUMON FRAIS FUMÉ, à vendre à bon marché par

G. W. THOMPSON.

Québec, 31 juillet 1867.—3f.

PIANOS!! PIANOS!!!

PIANOS NEUFS, à Vendre ou à Louer, s'adresser à

J. P. PLAMONDON,

No. 60, Rue Nouvelle, Faubourg St. Jean, Vis-à-vis le marché Berthelot.

Québec, 30 juillet 1867.—1a.

SEL DANS LE PORT.

4,000 SACS DE SEL DE LIVERPOOL, du "Calista Hawk".

A vendre par

JOHN ANDERSON & Co.

Québec, 27 juillet 1867.

Code de Procédure Civile,

PUBLIÉ PAR

J. E. DESBARATS.

En vente chez les soussignés

GARANT & TRUDEL.

Québec, 20 juillet 1867.

NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES

VENANT D'ÊTRE REÇUES PAR LES DERNIERS STEAMERS,

CHEZ

LEGER & RINFRET.

CHAPEAUX de paille nouveaux, Chapeaux nouveaux, Robes nouvelles, Indiennes nouvelles, Basile Française frappée, Garniture neuve, Boutons nouveaux, Parasols nouveaux, Manchettes et Collets nouveaux, Jupons nouveaux, Rubans nouveaux, Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs:

Twoed du Canada nouveau, Twoed Écossais nouveau, Étoffes à carreaux nouvelles, Flanelles à Chemises nouvelles, Flanelles de fantaisie nouvelles, Attaches et Echarpes nouvelles, Chemises blanches nouvelles, Chemises et Pantalons nouveaux, Vaisies en cuir nouvelles, Gants nouveaux.

Chez LÉGER & RINFRET, No. 4, rue St-Jean, Haute-Ville.

Québec, 18 mai 1867.—1a-3f.

Blanc d'Espagne de Londres!

250 QUARTS du meilleur Blanc d'Espagne de Londres.

A vendre par

J. M. KERR.

Québec, 10 juillet 1867.

SABLE POUR MOULER!

50 TONNEAUX de Belfast, première qualité.

A vendre par

J. M. KERR.

Québec, 10 juillet 1867.

CIGARES!

75,000, D'ÉCARTES diverses marques et qualités.

A vendre par

J. M. KERR, 43 et 44, Rue St. Paul.

Québec, 10 juillet 1867.—15f.

CRAIE!

250 QUARTS de Craie Blanche en gros morceaux, 25 quintaux chaque.

A vendre par

J. M. KERR.

Québec, 10 juillet 1867.

CHANDELLES.

BOITES DE CHANDELLES de Suif de Montréal.

A vendre par

WILLIAM POSTON.

Québec, 29 juillet 1867.

SAVON BLANC DÉGRAISSANT.

BOITES DE SAVON DÉGRAISSANT, en barres de 1 livre.

A vendre par

WILLIAM POSTON.

Québec, 29 juillet 1867.

ALLUMETTES EN PEIGNES.

Venant d'être reçues par le Grand Tronc: CAISSES D'ALLUMETTES EN PEIGNES.

A vendre par

WILLIAM POSTON.

Québec, 29 juillet 1867.

Compagnie des Steamships de Québec et des Ports du Golfe.

Ligne de la Malle Royale entre Québec et Pictou, N. E.

LE STEAMER

GASPÉ,

LAISSERA LE QUAI DE LA COMMISSION DU HAVRE

MARDI PROCHAIN.

Le 6 d'août à QUATRE heures P. M., Pour Pictou, arrêtant à Pointe-aux-Pères, Gaspé, Miramichi, Newcastle et Shediac.

En revenant, il partira de Pictou, mardi, le 13 août, à 6 h. P. M.

Le Gaspé fait connection à Shediac avec le vapeur qui va à l'Île-du-Prince-Édouard, et avec le Chemin de Fer Éric et du Nord-Ouest pour St. Jean, N. B. et à Pictou avec le Chemin de Fer de Halifax.

Pour le Fret et le Passage, s'adresser à

W. MOORE, Gérant, Carré du Marché Champlain.

Québec, 30 juillet 1867.

GLOVER & FRY,

OFFRENT maintenant en vente les lots suivants à très-bas prix.

Twoeds Canadiens 1s. 11d. valant 3s. Twoeds Canadiens 2s. 11d. valant 4s. 6d. Twoeds Canadiens 2s. 6d. valant 4s. 5d. Châles brochés de 17s. 6d. à 32s. 6d. valant de 40s. à 100s.

Châles de barège de 12s. 6d. à 17s. 6d. valant de 35s. à 50s.

Mantilles en Drap noir pour Dames de 22s. 6d. à 32s. 6d. valant de 50s. à 75s.

Mantilles en soie noire pour Dames de 22s. 6d. à 7s. valant de 65s. à 150s.

Jupons de Crinolines de première qualité de 7s. 6d. à 10s. valant de 20s. à 27s. 6d.

Un grand lot de Bas de Coton pour Dames et enfants à très bas prix.

Québec, 5 juin 1867.

Bureau de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

18 juillet 1867.

SON Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec recevra les personnes qui désireront la voir pour affaires, les MARDIS et JEDIS de chaque semaine, de 11 h. A. M. à 1 h. P. M. et de 2 h. à 4 h. P. M., jusqu'à nouvel ordre.

C. EUGÈNE FANET, Lt.-Col. 5^{me} Bat., A. D. C. pro tem.

Québec, 20 juillet 1867.—2f. p.

HUILE DE CHARBON.

UN approvisionnement frais reçu des manufactures, tous les mois.

60 Quarts d'Huile de Parson, No. 1, Blanche de la Pennsylvanie.

60 Quarts d'Huile de Parson, No. 1, blanche du Canada.

60 Quarts d'Huile de Parson, No. 1, jaune clair du Canada.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de la Basse-Ville.

Québec, 24 juillet 1867.

LAMPES, GLOBES, ETC.

LAMPES, Globes, Cheminées, Broses, Abat-jour, et appareils de Lampes de toutes espèces. Un nouvel assortiment venant d'être reçu.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

F. O. VALLERAND, No. 6, Côte de la Basse-Ville.

Québec, 24 juillet 1867.

A LOUER.

UN SUPERBE LOGEMENT actuellement en réparation, contenant un Salon, Chambre à diner, Sept Chambres à coucher, Cuisine, Dépense, etc., etc., et sera prêt à être livré sous un mois, situé dans la Côte de la Basse-Ville.

S'adresser à

A. HAMEL & FRÈRES.

Québec, 23 juillet 1867.—1m.

ON A BESOIN

D'UN MEUNIER sachant lire et écrire, et capable de prendre charge d'un Moulin à Farine, à Carder et à Foulon, situé dans le District de Montréal.

De bonnes recommandations seront exigées.

S'adresser à

LOUIS RENAUD, Rue St. Paul.

Québec, 8 juillet 1867.—1m.-3f.

</

BELANGER & GARIÉPY,
Rue La Fabrique.

VERRES A VITRES
DE SMETHWICK,
Première qualité, de 26 onz., de 16 à 20 à 40 à 60,
au plus bas prix du marché.

VERRES A VITRES DE BELGIQUE,
De toutes dimensions, à vendre au magasin des
sous-signes.

COUCHETTES DE FER,
Doubles et simples, de tous prix.
CRIN FRISÉ POUR MATELAS ET DRAPS
DE CRIN
Pour Couvertures de Meubles.

Ressorts de Sofas et de Paillasse, etc.
PEINTURES, HUILE,
TÉRÉBENTHINE, COULEURS SÈCHES, ETC.

Toiles à Voitures, Cuirs Patents
et Vernis pour do., etc.

Instruments d'Agriculture de toutes sortes.
Un nouvel assortiment de

FANAUX DE VOITURES, RÉCÉMENT ARRIVÉS
PIERRE A FILTRER

De Fabrique Anglaise de Manchester,
De toutes grandeurs et de tous prix.

CLOUS, FERRURES
De toutes sortes, etc., etc.

— AUSSI —
Un assortiment considérable de

COUPELLERIE,
Des maisons March Brothers et Rogers & Sons,
de Sheffield.

Services de Table argentés,
CUILLERS ET FOURCHETTES, ETC.,
Plaques au galvanisme sur Nickel, d'après les
meilleures procédés.

Lustres et Lampes à l'huile de Charbon.
De toutes sortes, et

PREMIÈRE QUALITÉ D'HUILE DE CHARBON,
La seule qui n'a pas d'odeur, et qu'on peut brûler
sans cheminées.

A vendre chez
BELANGER & GARIÉPY,
9 et 9 1/2, rue la Fabrique.

Québec, 13 mai 1867. jno

GRANDE EXCURSION
A LA FAMILLE

RIVIÈRE SAGUENAY!!!
ET AUX BAINS DE MER

— A —
Murray Bay, Cacouna et Tadoussac.

COMMENÇANT

MARDI, LE 25 COURANT.

Le Magnifique Steamer en Fer

MAGNET,
(CAPITAINE FAIRGRIEVE)

L'ASSURER le Quai Napoléon, Québec, tous les
MARDIS et VENDREDIS Matin, pendant cette
saison, à SEPT heures, pour la Rivière Saguenay
et la Baie de Ha! Ha! arrivant à Murray Bay,
Rivière du Loup et Tadoussac.

En prenant ce steamer à Québec, les TOURISTES
et les INVALIDES jouiront d'une brise rafraîchis-
sante et domineront de la viguerie et des scènes pitto-
resques du bas St. Laurent et ils éviteront les ennuis
du transbordement, comme le steamer va directe-
ment à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac
et à la Baie de Ha! Ha!

Pas de dépenses ni d'inconvénients pour
changer de vaisseau à Québec. Dans toutes les
occasions, les steamers sont amenés l'un près de
l'autre.

Ce magnifique steamer est bâti en compartiments
à l'épreuve de l'eau, d'une grande force et équipé
avec toutes les précautions pour la sûreté des
voyageurs et il est reconnu comme un des meilleurs
bateaux marins qui existe. Il possède de
grandes cabines pour familles, meublées très com-
fortablement et inférieures sous aucun rapport à
aucun bateau voyageant dans les eaux Cana-
diennes.

Les prix ci-dessous seront demandés jusqu'à nou-
vel ordre.

De Québec à Murray Bay, \$1.00
Do à Murray Bay et retour, 2.50
Do à Rivière du Loup, 1.00
Do à Rivière du Loup et
retour, 2.50
Do à Tadoussac, 2.50
Do à Tadoussac et retour, 4.00
Do à Baie de Ha! Ha! 3.00
Do à Baie de Ha! Ha! et
retour, 5.00

Repas et Lits en sus.

Des billets de retour, bons pour la saison, pour-
ront être obtenus sur application à l'Agent, aux
Hotels et au Bureau, Quai Napoléon.

JAMES STEVENSON,
Agent.

Québec, 19 juin 1867. 2 m

BIJOUTERIE, HORLOGERIE.

HECTOR DROLET remercie cordialement ses
nombreux amis et le public en général pour
l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et
le informe qu'avant son établissement, il
pourra mieux, s'il est possible, satisfaire ses pra-
tiques et tous ceux qui voudront bien l'encourager.
Il a aussi un assortiment complet de Bijoux et
de Montres, sur lesquels objets il ne demande
qu'un bien petit profit.

Comme par le passé, il se charge de fabriquer
toute espèce de Bijoux en or ou en cheveux, aussi
bien que toutes sortes de Réparations qui ont rap-
port à son art.

No 12, rue St-Jean,
Ancienne Place de B. DELAHAYE.

Québec, 13 mai 1867.—jno

P. F. RHEAUME,
IMPORTATEUR.

Coin des Rues du Pont et St. Joseph.

ENSEIGNE DE LA CHAMPLURE.

L'Esougné informe le public qu'il vient de
compléter ses achats dans les meilleures mai-
sons d'Angleterre et des Etats-Unis qu'il offre en
vente à des prix qui surprendront les acheteurs.

— AUSSI —
Verres à Vitres de toutes espèces,
Fourches, Faux, Pelles,
Clous, Ferrures.

— AUSSI —
Peintures, Huile, Vernis,
Coutellerie en tout genre.

ARTICLES DE PÊCHE.
P. F. RHEAUME,
Coin des Rues du Pont et St. Joseph.

Québec, 13 mai 1867. 3m.1 f.p.s.

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

L'Esougné informe le public en général que la
société qui a existé sous les noms et raison de
J. Marcoux & Co. a été dissoute de consentement
mutuel et qu'il est seul autorisé à régler les affaires
de la ci-devant société.

Il prend aussi la liberté d'informer le public, tant
de la ville que de la campagne qu'il continuera
seul à s'occuper comme par le passé, d'enterre-
ments et qu'il aura toujours en main un grand
assortiment de Cercueils en fer et en bois de toutes
grandeurs et de tous genres, ainsi que deux magni-
fiques Corbillards dont l'un pour les grandes per-
sonnes et l'autre pour les enfants, lesquels sont
qu'il y ait à Québec que l'on pourra se procurer
à des prix très réduits. Il aura aussi toujours en
main un grand assortiment de Bandelières, Crêpes
et Gants de toutes sortes, ainsi que robes, scap-
ulaires, etc., en un mot tout ce qu'il faut pour
ensevelir. Il se charge aussi d'ensevelir la per-
sonne défunte et de garnir à ses propres frais le
salon où doit être déposé le défunt. Il se chargera
à des prix modérés de tout ce qui concerne et pa-
reille circonstance toutes les affaires du dehors,
telles que Eglise, Cartes d'invitation, Journaux,
etc., etc., en un mot il exécutera beaucoup d'oc-
cupations qui ne manquent jamais aux familles dans
ces occasions.

M. Marcoux se fera un devoir, lorsqu'on lui en
fera la demande, de chanter *gratuit* le service des
personnes défunt et des familles l'employant.

Comme il se propose d'agrandir son établisse-
ment et qu'il s'est procuré un des meilleurs meu-
bliers, il se chargera de faire et réparer toutes es-
pèces de meubles, etc. Comme cet ouvrier a aussi
été longtemps employé à poser les Tapis par l'une
des plus puissantes maisons de Québec, on se char-
gera aussi de faire des Tapis et de les faire poser.
Il espère que le public lui accordera son patro-
nage. De son côté, il fera tous ses efforts pour le
mériter. Toute commande de la campagne sera
exécutée avec ponctualité et à deux heures d'avis.

Le public est respectueusement invité à visiter
son établissement avant d'aller ailleurs, car tous
les ouvrages seront faits à très bas prix.

Un escompte libéral sera accordé pour de l'ar-
gent comptant.

JOSEPH MARCOUX,
Rue Craig entre les rues Des Fossés
et St. Joseph, St. Roch.

La nuit, on devra s'adresser à sa demeure, rue
Grant, près de l'école des Frères.

Québec, 27 juin 1867.

Quincallerie, Mercerie, Ferronnerie.

JOS. BOIVIN,
39, RUE DU PONT, 39.

PREND la liberté d'annoncer au Public qu'il vient
de compléter son assortiment, et que l'on trou-
vera toujours dans son établissement une grande
variété d'articles.

— TELS QUE —
Toutes sortes de Peintures et Huiles,
Coutellerie, Ferrures en général,
Chaudrons, Poêles doubles et simples,
Et tout ce qui comporte un magasin très-bien
assorti.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

JOS. BOIVIN,
N. B.—J. B. a toujours en main tous les articles
de pêche en général.

Québec, 13 mai 1867. 4 m-tij

L'ÉVÉNEMENT.

Annonces Nouvelles.

GRANDE REDUCTION
DANS LE PRIX DES MARCHANDISES SECHES,
A SAINT-ROCH,
CHEZ MONTMINY & BRUNET.

MONTMINY & BRUNET annoncent à leurs pratiques et au public qu'ils ont opéré une réduction
de 25 p. 100 sur tout ce qui leur reste en mains d'effets de printemps et d'été. Cette vente à prix
réduits sera continuée jusqu'au 1er septembre prochain, afin de faire place à leur importation d'au-
tomne.

MM. M. et B. offrent aussi en vente un grand lot de Cotonnades reçu par les derniers vapeurs, et
acheté au taux de la baisse actuelle sur les marchés d'Angleterre.

Les acheteurs feront bien d'en profiter.
MONTMINY & BRUNET,
Coin des rues du Pont et des Fossés
Saint-Roch.

Québec, 30 juillet 1867.

GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

EN conséquence des achats considérables faits sur les premiers marchés du CANADA et des ETATS-
UNIS, les SOUS-SIGNÉS ont décidé de réduire leurs prix, et ils invitent leurs amis et le public en
général de venir visiter leur ÉTABLISSEMENT, où ils trouveront un assortiment des plus complets,
consistant en :

Drap noir de toutes les qualités de prix,
Casimir noir et de toutes les couleurs,

Tweeds Canadiens, Ecossais et Anglais,
Indienne et Coton @ 25 par 100 au dessous du cours,

Un immense Lot de Hards faites,
Un grand assortiment d'étoffes à robe; Winceys, Alpaca, Cobourg, etc.,

Tous ces effets, dont les prix surprendront les visiteurs, seront
vendus à leur magasin

RUE ST. JOSEPH ET DU PONT,
(Coin ci-devant occupé par F. CARRIER et Cie.)

PAR

FONTAINE ET GAGNÉ,

A très bon marché pour argent comptant.

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

PIERRE LAFRANCE,

39, RUE ST. JOSEPH, 39.

P. LAFRANCE a transporté son magasin au No. 39, Rue St. Joseph, près de la Rue du Pont, où
il tiendra en main un assortiment général de MARCHANDISES SECHES qu'il vendra au
plus bas prix du marché. Il invite ses amis et le public en général à venir visiter son établissement
et s'enquérir du prix de ses effets. L'assortiment consiste en :

Un beau choix d'étoffes à Robes,
Chapeaux en paille et en crin,
Garnitures en paille et Plumes,
Robans, Fleurs françaises,
Parasols nouveaux,
Gants et Gantelots pour Dames, etc., etc.

— AUSSI —
Drap noir,
Tweeds Canadien, Ecossais et Anglais,
Casimir noir et de couleur,
Coton blanc, Coton jaune
Indiennes,
Coton à tisser, etc., etc.

HARDS FAITES ET HABILLEMENTS FAITS A ORDRE.
LE TOUT AU PLUS BAS PRIX.

P. LAFRANCE,
39, Rue St. Joseph,
Près de la Rue du Pont, St-Roch.

Québec, 13 mai 1867.—1a-3fs.

Fonds de Commerce à Vendre.

MOISE PARADIS prend la liberté d'informer le
Commerce de la ville et de la campagne, à
compter de ce jour, il vendra tout son

FONDS DE COMMERCE
A UNE REDUCTION REELLE
DE

20 PAR 100 POUR LE DETAIL,
ET A

PLUS GRANDE REDUCTION
à tout Marchand qui voudra traiter pour le fonds
de son établissement.

MOISE PARADIS,
Rue du Pont.
Québec, 13 mai 1867. 2m-3fs

VINS FRANÇAIS
ET
CIGARES DE LA HAVANE.

A. J. HUOT,
BATISSES WOLFE,
NO. 14, RUE ST. JEAN,
HAUTE-VILLE.

Québec, 5 juin 1867.—j.n.o

Fer en Saumons, Coke, Tourbe, etc.

(CHARBON de Fonderie No 1, Fer en saumons
de Summerlee, Tourbe, en débarquement et à
vendre par

CHARLES POSTON.
Québec, 31 mai 1867.

Changement de Domicile.

L'Esougné informe respectueusement ses amis
et le public, qu'il a transporté, depuis le com-
mencement de mai, son établissement au

No 12

A l'encoignure des rues St. Jean et du
Palais, vis-à-vis le Général Wolfe,

Où il espère par son assiduité ordinaire, mériter
comme par le passé, l'encouragement libéral qu'il
a reçu de tous ceux qui l'ont honoré de leur patro-
nage.

Y. B.—Les Montres et les Bijoux qui seront
confiés pour réparation seront mis dans un coffre de
sûreté à l'épreuve du feu.

J. P. GENÉRON,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
3m-3fs

Québec, 13 mai 1867

MEDICAL HALL.

REÇU PAR LE STEAMER "PERUVIAN."

UN assortiment complet de PARFUMERIE de la
célèbre maison de Patey & Co, Londres; un
fonds considérable de Savon de Toilette et d'Es-
sence pour mouchoirs, venant directement de la
maison Gille, Frères, Paris, sans rival pour la qua-
lité et le bon marché.

Granular Seidlitz Powders de McCleod, en bot-
teilles de 25 cts. et 50 cts. chacune. Tous les in-
grédients solides de Seidlitz qui sont généralement
offerts au public en deux poudres séparés y sont
effervescents et presque sans goût. Etant renfermé
dans des bouteilles de verre bien bouchées, le
temps, l'humidité ne peut gâter cette solution.

En vente par
RODÉRIC McLEOD,
Medical Hall,
Place du Marché de la Haute-Ville.

Québec, 4 juin 1867.—3m

MODES DE PARIS.

ROSE DÉGARDIN,
No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville.

L'Esougné a l'honneur d'informer le public
qu'elle vient d'ouvrir en cette ville un magasin
de modes françaises et d'articles de fantaisie; le
tout du meilleur goût.

On trouvera à cet établissement un assortiment
complet de Chapeaux des dernières modes de
Paris.

Tous ces articles sont directement importés des
premières maisons de Paris.

Une bonne Modiste étant attachée à l'établissement,
toutes les commandes qui seront données, seront
exécutées avec ponctualité à la satisfaction
des pratiques.

DAME ROSE DÉGARDIN,
Modiste,
9, rue St-Jean, Haute-Ville.

Québec, 18 mai 1867.—3m

DÉMÉNAGEMENT.

J. G. DUFF,
CHAPELIER,
24, RUE STE. ANGELE, 24.

CHAPEAUX de Panama, de Livourne et de Tos-
cane, nettoyés, teints et faits dans les derniers
goûts.

Chapeaux de soie pour hommes réparés et remis à
neuf. Toutes sortes de chapeaux de feutre pour Da-
mes et Messieurs nettoyés, teints et faits dans les
goûts les plus nouveaux.

Chez
J. G. DUFF,
24 Rue Ste. Angèle.

Québec, 20 mai 1867. 3m

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

J. E. MARTINEAU,
55, RUE ST. JOSEPH, 55,
Enseigne de la Bonilloire.

L'Esougné informe le public qu'il vient de
compléter ses achats dans les meilleures mai-
sons d'Angleterre et des Etats-Unis qu'il offre en
vente à des prix qui surprendront les acheteurs :

— Consistent en —
Verres à Vitres de toutes espèces,
Fourches, Faux, Pelles,
Clous, Ferrures.

— AUSSI —
Peintures, Huile, Vernis,
Coutellerie en tout genre.

ARTICLES DE PÊCHE.
J. E. MARTINEAU
55, rue St-Joseph.

Québec, 13 mai 1867.—3m.

A VENDRE.

200,000 BARDEAUX de 16 ponce, pre-
mière qualité de Pin.

— AINSI QUE —
Un grand Assortiment de Bois de Sciage, pré-
paré et brut.

ARCHER & CIE.,
Rue St. Paul.

Québec, 25 mai 1867.

Z. FORTIER & CIE.,

Pharmaciens de Son Excellence le
Lieutenant-Gouverneur.

AVIS AUX MÉDECINS.

L'Esougné desirant faire connaître aux Mé-
decins de la ville et des campagnes exis-
tantes, qu'ils viennent de recevoir un nouvel et
complet assortiment de produits Chimiques et
Pharmaceutiques; tels que

Oxalate de Cérium, Acide Pyrogallique,
Sulfate de Quinine, Gallique,
Citrate de fer et de Quinine, Iodure de soufre,
Sulfate de Bérberine, Pechlorure de fer,
Iodure d'Arseine, Podaphyllin,
Feuilles de Matiao, Huile de Cèdre,
Bromure de Potassium, P. L.,
Iodure de Potassium, P. L.

Prescriptions remplies à toutes heures de la nuit
et du Dimanche.

Z. FORTIER & Co,
24, rue de la Fabrique, Haute-Ville,
Serpent d'Or.

Québec, 12 juillet 1867. 3fs.

APOTHECAIRERIE

PALAIS,
MARCHÉ SAINT-PAUL.

Se trouvant placé à proximité des quais, les Mé-
decins et Navigateurs pourront se procurer, à
bon marché, les

GRAINES DE MIL,
TREFLES ROUGE ET BLANC,
GROS OIGNONS ROUGES ET À PATATE,
RAVES, CONCOMBRES,
CAROTTES, CHOUX,

NAVETS, et les
GRAINES DE FLEURS.

— AUSSI —
MÉDECINES BREVETÉES ET AUTRES,
BOIS ET POUDRE À TEINTURE,
PARFUMERIES ASSORTIES,
ET DIVERS ARTICLES DE TOILETTE CONSTATMENT EN
MAIN.

A. BRUNET,
Québec, 13 mai 1867. 3m-3fs

NOUVELLE SOCIÉTÉ FORMÉE.

J. FUCHS & CIE.,
No. 41, RUE ST. JEAN, No. 41.

L'Esougné prévient la liberté d'informer
leurs pratiques et en général qu'ils ont
affaires comme MARCHANDS-TAILLEURS l'an-
cien établissement de J. FUCHS, et qu'ils ont
constamment en mains les Draps et Étoiles de leur
leur goût venant des meilleures maisons françaises
et anglaises.

S'étant assurés des services du meilleur Tailleur
de Québec, ils exécuteront avec promptitude les
ordres que l'on voudra bien leur confier.

Ils espèrent, par leur ponctualité et leur atten-
tion mériter le patronage du Public de Québec et
des environs.

J. FUCHS
Québec, 2 juillet 1867.

ÉPICERIES, VINS

LIQUEURS,
EN GROS ET EN DETAIL.

AU PLUS BAS PRIX POUR ARGENT COM-
PTANT.

Chez
WOODS & Co

VINS DE PORT & SHERRY, depuis les plus
délicats jusqu'au meilleur marché — Toutes
marques de commerce bien connues.

WOODS & Co

WISKEY IRLANDAIS, ECSSAIS et autres,
tous des meilleures marques.

WOODS & Co

JAMBONS ET LARDS de meilleure qualité à
7 1/2 la livre.

WOODS & Co

BEURRE ET LARD. — Les meilleurs, à bon
marché.

WOODS & Co

Québec, 18 mai 1867.—3m.

Gustave R. Fabre,

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincallerie,
Selleries, Garnitures de Voitures, Cuirs
et Vernis.

Feuillard, Fer en Barre et Acier.

RUE SAINT-PAUL, 287 ET 289,
Coin de la rue St-Gabriel.